

sous le patronage de l'UNESCO et de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)

co-organisé par le ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur) et la ville de Marseille (Musée d'Histoire de Marseille)

**« AGIR ENSEMBLE CONTRE LE PILLAGE ARCHÉOLOGIQUE
ET LE TRAFIC ILLICITE DES ANTIQUITÉS »**

au Musée d'Histoire de Marseille
Auditorium - 2 rue Henri Barbusse - 13001 - Marseille
en présentiel (sur inscription) et en visioconférence

**BULLETIN D'INSCRIPTION
(obligatoire – places limitées)**

Date limite d'inscription : 20 septembre 2022

M..... participera au colloque

Organisme de rattachement :

.....

Le 12 octobre le matin l'après-midi

Le 13 octobre le matin l'après-midi

Serez-vous accompagné(e) : oui non

Noms et qualités des personnes :

.....
.....
.....